

Face aux risques écologiques : Quel rôle pour la sécurité sociale ?

Vendredi 31 mars 2023 de 9h30 à 12h30 à Beez (Namur)

(Petit déjeuner à partir de 9h)

Près d'un quart de la mortalité dans le monde découlerait d'une cause liée à l'environnement. En 2020, rien qu'au niveau de l'Union européenne, on a dénombré 238.000 décès prématurés liés à la pollution aux particules fines. Ces deux exemples, choisis parmi tant d'autres, suffisent à illustrer à quel point les changements climatiques et la dégradation de l'environnement confrontent les populations à des risques croissants, notamment pour leur santé.

Pour répondre au coût humain et social de ces crises écologiques, la sécurité sociale se trouve en première ligne, et le sera encore davantage dans les années à venir. Elle a - et aura - en effet un rôle fondamental d'amortisseur social à jouer, notamment pour les plus précaires, davantage touchés par les conséquences de ces crises.

Le financement de la sécu, tel que pensé au sortir de la guerre, est basé sur le dynamisme de l'économie et la « redistribution des fruits de la croissance ». Ce financement est interrogé par certaines et certains, à l'heure où est le lien entre modèle capitaliste de croissance de la production et détérioration de l'environnement de plus en plus dénoncé.

La sécurité sociale de demain devra tenir compte de cette évolution et de ces nouveaux impératifs. Pour y répondre, il est donc nécessaire de la renforcer et de réfléchir à son refinancement, en tournant radicalement le dos aux politiques de détricotage et de désinvestissement mises en œuvre depuis des années. Il s'agira de répondre à un double enjeu : la prise en compte des nouveaux risques liés à l'urgence environnementale et l'inclusion de catégories de la population qui sont actuellement exclues de la sécurité sociale.

Comment la sécurité sociale peut-elle être un outil à la transition écologique ? Quelle est la marge de manœuvre laissée aux Etats membres par le cadre européen ? **Nous en débattons avec :**

- **Pascale VIELLE**, Professeure de droit social à l'UCL, chercheuse associée à l'ULB et à l'Institut syndical européen (ETUI).
- **Philippe POCHET**, Directeur général de l'ETUI.

Adresse du jour : **Espace Solidarité** – Rue de Namur 47 – 5000 Beez

Infos et inscriptions : vanessa.molino@cepag.be - 081/26 51 56